

50 RUE CHAMP DE L'ORME,
69100 VILLEURBANNE
WWW.ECOCEO.FR

Solutions d'efficacité énergétique



Votre partenaire pour des bâtiments performants et conformes



Jusqu'à 100 % pris en charge par les CEE

Qui sommes-nous ?

ECOCEO est un bureau d'étude et un cabinet de conseil spécialisé dans l'optimisation énergétique des bâtiments professionnels.

Nous intervenons sur toute la chaîne : **audit, dimensionnement, financement CEE, installation, suivi et conformité réglementaire.**

Notre mission : délivrer des résultats mesurables, garantir la conformité au décret tertiaire et accompagner les acteurs économiques dans leur transition énergétique.

NOS SECTEURS D'INTERVENTION - ECOCEO



Nous aidons les particuliers et copropriétés à réduire durablement leurs factures d'énergie et à améliorer le confort de leur habitat.

Solutions : Isolation des points singuliers • Systèmes GTB • Désambouage • Équilibrage des vannes • Accompagnement plateforme OPERAT



Nous accompagnons les entreprises, établissements de santé, bureaux, commerces, hôtels et entrepôts dans la mise en conformité du décret tertiaire et l'optimisation de leurs consommations.

Solutions : Éclairage LED intérieur • Éclairage LED Exterieur • Déstratificateurs d'air • Systèmes GTB • Audit énergétique • Accompagnement plateforme OPERAT



Nous intervenons auprès des sites industriels pour conjuguer performance énergétique, productivité et confort des espaces.

Solutions : Déstratificateurs d'air • Systèmes GTB • Audit énergétique • Accompagnement plateforme OPERAT

Pourquoi nous choisir ?

Chez ECOCEO, nous faisons plus que proposer des solutions techniques. Nous accompagnons nos clients professionnels de bout en bout pour garantir des résultats mesurables :

- **Expertise reconnue** sur les Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) et le décret tertiaire
- **Intervention multi-secteurs** : tertiaire (santé, bureaux, entrepôts, commerce...) et industriel
- Solutions sur mesure adaptées aux besoins de chaque bâtiment
- Jusqu'à 100 % de financement via les CEE
- **Méthodologie complète** : audit, conception, financement, installation, suivi et conformité

Certifications & Labels

Nos interventions sont garanties par des certifications reconnues :

- ✓ RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) : gage de qualité et d'expertise énergétique.
- ✓ Conformité CEE aux fiches officielles pour un financement jusqu'à 100 %.
- ✓ COFRAC : contrôle indépendant des chantiers pour une performance validée.
- ✓ Décret tertiaire & OPERAT : conformité réglementaire assurée.



Assurez la conformité réglementaire de vos bâtiments tertiaires en simplifiant votre déclaration OPERAT

Déclaration OPERAT

Solutions apportées

- Gestion complète de vos obligations déclaratives
- Enregistrement de vos consommations sur OPERAT
- Suivi annuel des objectifs du décret tertiaire
- Éviter les sanctions administratives et financières

Qu'est-ce que la déclaration OPERAT ?

OPERAT est la plateforme gouvernementale sur laquelle les propriétaires et occupants de bâtiments tertiaires doivent déclarer leurs consommations énergétiques annuelles. Cette déclaration permet de vérifier le respect des objectifs du décret tertiaire.

Les avantages

- Sécurité juridique : conformité garantie
- Gain de temps : ECOCEO gère la procédure pour vous
- Suivi simplifié grâce à un reporting clair et structuré
- Éviter la mise en demeure ou l'amende administrative
- Valorisation de vos engagements RSE

Notre méthodologie

- 1.** Collecte des données énergétiques auprès de vos sites
- 2.** Vérification et fiabilisation des données
- 3.** Saisie et transmission sur la plate-forme OPERAT
- 4.** Suivi de la validation et corrections éventuelles
- 5.** Reporting annuel et accompagnement continu



Contactez-nous

ECOCEO

Bureau d'étude & Conseil énergie

Interventions France entière

- Audit gratuit sous 72 h
- Étude et chiffrage sous 7 jours

TÉLÉPHONE : [04 82 53 05 32](tel:0482530532)

EMAIL : CONTACT@ECOCEO.FR



SIRET : 94852261000013

CAPITAL : 100 000€

* La prise en charge jusqu'à 100 % par les CEE dépend des critères d'éligibilité, des volumes, de la zone, du profil d'exploitation et de la valorisation CEE en vigueur.